

MANAGERS - DE LA PRÉVENTION DES RPS AU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Comment intégrer la prévention à votre management quotidien

1 JOUR, 7 HEURES

MANAGEMENT
PUBLIC

CODE :
GRH15

Objectifs de la formation

Respecter la réglementation sur la la prévention des risques

Savoir concilier l'amélioration des conditions de vie des agents et la performance de la collectivité

Intégrer la prévention des RPS au management

Parmi nos formateurs

- ROBERT Xavier
Consultant, Formateur,

Public concernés

- Tout manager en collectivité ; Responsable des ressources humaines

Critères d'admission

- Etre confronté à des situations de management, hiérarchique ou transversal.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions en virtuel : 625,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. - Sessions Paris : 684,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions en virtuel : 805,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. - Sessions Paris : 864,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 695,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 760,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 895,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 960,00 €HT

Risques psychosociaux (RPS) : de quoi parle-t-on

- Définir la notion des risques psychosociaux
- Connaître comment se manifestent ces risques : stress, harcèlement moral et sexuel, violences au travail, souffrance au travail, burn out, suicide
- Identifier la pluralité des facteurs de risques : facteurs d'origine professionnelle, personnelle et sociétale
- Analyser les enjeux sur la santé des agents, le fonctionnement de la collectivité et la responsabilité des employeurs

Comment prévenir les RPS

- Connaître les trois niveaux de prévention: primaire, secondaire, tertiaire
 - Identifier les différents acteurs et leurs rôles: internes et externes à la collectivité
-

La gestion des situations préoccupantes

- Repérer les agents en souffrance : les signaux individuels et collectifs
 - Faire face aux situations d'urgence : harcèlement, suicide ou tentative
 - Mener un entretien avec un agent en souffrance : méthodologie
 - Appréhender les dispositifs d'accompagnement des agents : pour apporter la réponse la plus adaptée à la situation
-

Connaître les différentes étapes du plan d'actions prévu par l'accord cadre FP de 2013

- Établir un diagnostic concerté : l'importance du dialogue social, la procédure
 - Faire un choix des actions à mener : dégager des priorités parmi les leviers d'action
 - Suivre et évaluer : intégrer les RPS dans le document unique, la formation à mettre en place...
-

La qualité de vie au travail

- Agir sur l'organisation du travail selon 4 axes : le contenu du travail, les relations sociales, l'environnement du travail et la formation
 - Créer un management de bien-être au travail : pratiques adaptées, du renforcement de l'encadrement intermédiaire, recherche du sens dans le travail, accompagnement des managers
-

Dates

Classe virtuelle Paris

04/09/2025 04/09/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.